



Domaine d'utilisation*



INDUSTRIE CHIMIQUE



INDUSTRIE LOURDE



INDUSTRIE LÉGÈRE



AGRICULTURE



MAINTENANCE

Caractéristiques techniques

Demi-masque préformé.

Matière: polypropylène non-tissé.

Double élastique de maintien.

Pince nez ajustable métallique.

Avec valve d'expiration.

Sans latex. Sans agrafes.

Coloris: blanc.

Conditionnement: carton de 12 boîtes.

Sous-conditionnement: boîte de 10 pièces.

Avantages

Résistant à la déformation (modèle à coque).

Réduction de la fatigue grâce à la valve d'expiration.

Modèle ergonomique, léger et compact.

Bon maintien grâce aux élastiques de serrage.

Irritation limitée de la peau (sans agrafes / sans latex).

Protection
DES VOIES
RESPIRATOIRES

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III.**
Certifié par **BSI Group the Netherlands B.V.**, organisme notifié n°2797.

EN 149 : 2001 + A1 : 2009 (FFP2 NR)


CE 2797

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

NORMES

EN 136	Appareils de protection respiratoire: masques complets.
EN 140	Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques.
EN 143	Appareils de protection respiratoire: filtres à particules.
EN 14387	Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés.
EN 149	Appareils de protection respiratoire: demi-masques filtrants contre les particules

EN 14387 - TYPE DE FILTRE

A (Marron)	Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C spécifiés par le fabricant.
B (Gris)	Contre certains gaz et vapeurs inorganiques spécifiés par le fabricant.
E (Jaune)	Contre le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant
K (Vert)	Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant.

CLASSE DU FILTRE

P1	Faible capacité
P2	Moyenne capacité
P3	Haute capacité

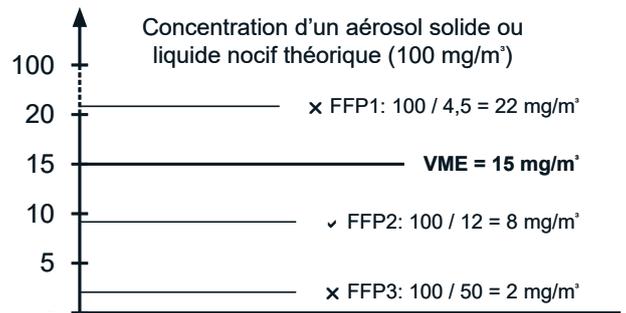
Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement

DURÉE D'UTILISATION

NR	Usage unique
R	Réutilisable (plus d'une journée de travail)
D	Capacité respiratoire et durée de vie améliorées (test de colmatage à la poussière de dolomie) Faible augmentation de la résistance respiratoire lorsque le filtre est chargé en particule

EN 149 - DOMAINE D'UTILISATION

FFP1	Contre les aérosols solides et liquides non toxiques. Concentrations: jusqu'à 4,5 x VME ou 4 x APF.
FFP2	Contre les aérosols solides et liquides non toxiques, de faible à moyenne toxicité. Concentrations: jusqu'à 12 x VME ou 10 x APF.
FFP3	Contre les aérosols solides et liquides non-toxiques de faible à haute toxicité. Concentrations: jusqu'à 50 x VME ou 20 x APF.



Pour cet exemple, le masque FFP2 est le plus adapté. Le FFP1 n'apporte pas une protection suffisante alors que le FFP3 surprotège l'utilisateur.
VME = valeur moyenne d'exposition. C'est la valeur limite d'un gaz ou d'une poussière (exprimée en ppm ou mg/m³) à laquelle un individu peut être exposé durant une journée de travail (8h/jour) durant toute sa vie professionnelle, sans risque pour sa santé.
APF = facteur de protection attribué.

